

# ÉLECTIONS 2023

politique.union@sonapresse.com

## Port-Gentil : " tout est fin prêt ", assure le président provincial du CGE

Yannick Franz IGOHO  
Port-Gentil/Gabon

**L**E jour fatidique est arrivé. Les Gabonais élisent aujourd'hui leur président de la République et les députés ainsi que les conseillers municipaux et départementaux. Des élections générales administrées de bout en bout, dans l'Ogooué-Maritime, par la Commission provinciale du Centre gabonais des élections (CGE), présidée par Jean-Bernard Ngalibika, un habitué de l'organisation des élections.

Rencontrés à quelques heures du scrutin, ce dernier et ses équipes peaufinaient les derniers réglages dans leurs locaux sis au 1er étage du gouvernorat de l'Ogooué-Maritime. Occasion pour le responsable provincial du CGE de dissiper certaines inquiétudes. " Le CGE n'a pas enregistré de retard. Il y a simplement des réajustements à opérer, car les trois scrutins se déroulent le même jour (...) Au moment où nous parlons, une partie du matériel est déjà acheminée à Gamba et Omboue, le nôtre arrivera dans moins d'une heure ", a-t-il déclaré. Avant de préciser : " Ce que nous attendons, ce sont les bulletins des candidats. Mais toute la préparation autour, qui va de la codification des urnes à la mise en place, l'agencement des tables dans les bureaux de vote, conformément au Code électoral, le circuit de l'électeur, tous ces éléments pratiques sont déjà prêts." Ne reste à l'équipe provinciale du CGE, a ajouté son chef, qu'à conditionner les bulletins des candidats. Une opération, selon lui, prenant moins d'une heure. S'agissant des élections couplées, la loi permet que le scrutin soit prolongé au-delà de l'heure légale de 18 heures sous certaines conditions. Une situation découlant bien souvent de la disponibilité d'au moins trois scrutateurs à l'ouverture du bureau de vote. Interrogé sur les manquements de la liste électorale, il n'a pas manqué de rappeler que sa confection est du ressort du ministère de l'Intérieur. Lequel département met à la disposi-



Le président de la Commission provinciale du CGE, Jean-Bernard Ngalibika, avec à ses côtés les représentants de la majorité (g) et de l'opposition.

tion du CGE, le jour du vote, les cartes d'électeurs non distribuées. Objectif : permettre aux électeurs de remplir leur devoir citoyen. L'occasion faisant le larron,

Jean-Bernard Ngalibika invite les acteurs politiques et leurs militants à s'en tenir aux résultats du CGE, basés sur la compilation des procès-verbaux des sept

commissions de l'Ogooué-Maritime (Ndlr : comportant 250 bureaux de vote). D'autant plus que la configuration de ladite province, à savoir une façade

maritime, peut retarder le convoyage des procès-verbaux avec des conséquences évidentes sur la célérité dans l'annonce des résultats.

## Oyem : la Commission provinciale électorale déjà en possession du matériel électoral

**LEQUEL** a été acheminé dans tous les départements que compte la province du Woleu-Ntem.

E. EBANG MVE  
Oyem/Gabon

**C**E samedi 26 août, les Gabonais sont appelés à élire leur président de la République, leurs députés et leurs conseillers locaux à travers des bureaux de vote répartis dans le pays et à l'étranger. Pour le bon déroulement de ces trois élections, le Centre gabonais des élections (CGE) a procédé à l'acheminement du matériel électoral (urnes, blocs-notes, stylos, enveloppes, etc.) auprès de ses démembrés locaux. C'est le cas de la Commission provinciale du CGE du Woleu-Ntem (basée au siège de la Chambre provinciale des



Des électeurs cherchant leurs noms sur les listes dans un centre de vote à Oyem.

comptes à Mfoul). Celle-ci a réceptionné, dans la nuit du 24 au 25 août, ses lots du matériel électoral. Par la suite, ce matériel a été immédiatement remis aux différentes Commissions communales et départementales du CGE. "Le

matériel est arrivé un peu tard dans la nuit. Ce matériel est en train d'être conditionné, avant qu'il ne soit acheminé, avant le début du scrutin, dans les 58 bureaux de vote que comptent les deux arrondissements de la commune d'Oyem",

a confié un représentant de la Commission communale du CGE à Oyem. La Commission départementale du CGE a, à sa charge, 95 bureaux de vote. Cette commission est logée au siège du conseil départemental du Woleu...